

## ***Publifin: les élections provinciales, ultime espoir***

Pour avoir caviardé un rapport officiel dans le sens souhaité par Stéphane Moreau, Paul-Emile Mottard a dû démissionner de la présidence du conseil d'administration de Publifin. Nethys continue à faire de la résistance.



© BRUNO FAHY/belgaimage

Ni la presse, ni la justice, ni le Parlement n'en sont venus à bout. On peut faire l'éloge de l'esprit de résistance liégeois, de ce peuple souvent vaincu qui toujours redresse sa "creste", qui s'est retroussé les manches après la débâcle de la sidérurgie pour faire pousser un bel aéroport et créer des emplois, qui a misé sur la culture et s'en frotte les mains. Mais les comportements de certains dirigeants liégeois dépassent l'entendement. Ce bout de phrase relatif aux salaires ajouté par le président du conseil d'administration de Publifin, Paul-Emile Mottard (PS), dans un rapport officiel adressé à la ministre des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue (MR), et au président du Parlement wallon, André Antoine (CDH), est à l'image du fonctionnement décrit à longueur de pages par la commission d'enquête parlementaire présidée l'an dernier par Olga Zirhen (PS) : déviant. Entaché de faux, caractérisé par l'entourloupe et une volonté de pouvoir qui ne se dément pas.

Le délit ? Paul-Emile Mottard, ancien patron de l'exécutif de la province de Liège, a demandé à la tutelle, sans l'aval de son conseil d'administration, que les dirigeants de Nethys puissent toucher des salaires supérieurs aux 245 000 euros brut par an bientôt imposés par décret dans les entreprises publiques wallonnes, à l'exception de celles qui évoluent dans un environnement concurrentiel (FN Herstal, Sonaca) ou de certains outils économiques (Sogepa, SRIW). Nethys souhaite bénéficier de la même exception. Mottard a reconnu son faux pas et en a tiré les conclusions en démissionnant. Il se serait accroché à sa place sans le "lâchage" sur place de quelques libéraux (dont Fabian Culot), du CDH Pierre Erler (pas Josly

Pierre) et de l'Ecolo Marc Hody. Les trois états-majors de parti avaient appelé à sa démission (MR, CDH, Ecolo)

Goût immodéré de l'argent (*L'Echo* nous apprend que 23 dirigeants de Nethys explosent la limite de 245 000 euros bruts par an). Culte du secret. Entre soi. Mépris de la démocratie. Mais où vont-ils chercher tout ça ? Car ne nous leurrions pas : Paul-Émile Mottard, étranger au "club des cinq", réputé proche d'Elio Di Rupo et sans casseroles, a écrit sous la dictée. De qui ? De Stéphane Moreau ? On reconnaît tellement la patte de l'Ansois : se comparer avec des industriels, des vrais, menacer d'action en justice s'il était mis fin à son contrat (ou ses contrats, il en a deux), prendre sa société en otage et à témoin. Stéphane Moreau n'a plus sa carte du PS. Mais au-dessus de Mottard, il y a Jean-Claude Marcourt, responsable de la coupole provinciale du PS, grand donneur de leçon peu enclin à balayer devant sa porte. L'ancien ministre wallon de l'Economie et parrain au long cours de Tecteo/Nethys/Publifin se tait dans toutes les langues. Hormis sa prestation minimaliste devant la commission d'enquête parlementaire, où l'a-t-on entendu ? Quand a-t-il fait ce *statement*, cette déclaration un tantinet solennelle pour indiquer des raisons valables d'adhérer à son projet d'initiative industrielle publique, l' "ADN du PS liégeois", comme il l'a souvent dit ? Renfrogné, il n'a jamais dit où il voulait en venir en tant que chef du parti le plus puissant de la Province, actionnaire majoritaire de Publifin.

L'autre parti dominant, le MR, en cheville avec le PS depuis trente ans, n'a pas davantage fait résonner l'écho du futur, si ce n'est par la voix de Fabian Culot, vice-président du conseil d'administration de Publifin, à qui Mottard a fait un enfant dans le dos, ce qui en dit long sur son autorité. Ou son indépendance. En réalité, le vrai patron du MR liégeois n'est pas Fabian Culot mais Daniel Bacquelaine, il ne faut jamais l'oublier. Rien ne se fait sans son aval. Où est-il ? Que fait-il ? Approuve-t-il la mauvaise volonté liégeoise à mettre en oeuvre les recommandations de la commission d'enquête parlementaire ? Lui aussi s'abstient. Et qui ne dit mot consent.

Finalement, ce énième scandale du rapport traficoté de Publifin a fait quelque peu reculer la camarilla qui s'incruste chez Nethys en continuant de se remplir les poches et en faisant affaire, à Paris, avec un personnage comme Bernard Tapie, propriétaire du groupe de presse La Provence. Nethys en détient des parts et ne compte pas désinvestir, selon Muriel Targnion (PS), bourgmestre de Verviers et membre du CA de Publifin.

Après avoir faibli, comme le souligne le député Ecolo Stéphane Hazée, sur le remboursement de 30 % seulement des indemnités illégalement perçues par les membres des comités de secteur, la ministre des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, a finalement décidé d'envoyer un observateur au CA de Publifin.

Les élections, communales et provinciales, se rapprochent à grand pas. S'il devait apparaître que ni les médias, ni la justice (bien timide) ni le Parlement de Wallonie n'ont réussi à mettre fin aux excès de Nethys, les électeurs ont encore une arme. Comment reprendre la maîtrise d'un outil public injustement privatisé ? En changeant de propriétaires.